



VILLE DE  
LA TOUR-DE-PEILZ  
*Municipalité*

**COMMUNICATION MUNICIPALE N° 1/2017**

le 1<sup>er</sup> février 2017

**Concerne :**

Etat des motions et postulats en suspens au 31 décembre 2016.

Au Conseil communal de  
1814 La Tour-de-Peilz

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 94 du règlement du Conseil communal, la Municipalité fait part à votre Conseil de l'état de l'étude des motions et postulats en suspens au 31 décembre 2016.

1. **Motion de M. Georges Kohler (PS)** « Promouvoir en priorité une salle de gymnastique omnisports dite « salle double » avec mensurations pour compétitions » (prise en considération le 9 février 1994).

Dans le cadre du nouveau complexe scolaire du collège Courbet, une salle de sport triple est intégrée au programme des locaux. Le Conseil communal a accordé un crédit pour la mise au concours du projet dans sa séance du 18 mars 2015. Le concours d'architecture a été jugé. Le projet des architectes Neff Neumann à Zurich a été retenu. Selon la planification actuelle, la demande de crédit d'étude devrait être déposée durant le 1<sup>er</sup> semestre 2017.

2. **Motion de M. Daniel Krähenbühl (PRD)** « Année de la Famille – Centre familial de plein air » (prise en considération le 29 juin 1994).

La Municipalité a renoncé à déposer un préavis pour la réalisation d'une place omnisports sur le terrain de La Faraz. Elle reprendra la réflexion sur l'aménagement et l'utilisation de cette parcelle après l'aboutissement du nouveau Plan général d'affectation.

3. **Motion de Mme Christiane Rithener (PS)** « A La Tour-de-Peilz, un skate park pour nos jeunes. Concrétisons leur souhait » (prise en considération le 7 décembre 2011).

Le projet de skate plaza au Jardin Roussy a été mis à l'enquête entre le 19 mars et le 17 avril 2014, entraînant une forte mobilisation tant des opposants que des partisans du projet. Actuellement, la Municipalité mène une réflexion en vue de donner une réponse à cette demande par une offre régionale et l'adaptation du mobilier urbain. Elle informera le Conseil dans le courant 2017.



4. **Motion de M. Guy Chervet (PLR)** « La propriété est aussi une responsabilité » (prise en considération le 15 février 2012).

Pour permettre une évaluation objective de la situation du patrimoine immobilier de la Commune (administratif et financier), une demande de financement pour la réalisation d'un bilan de santé des immeubles avec la méthode EPIQR a été présentée et approuvée dans le cadre du budget 2016. Il s'agit d'un premier pas vers une gestion proactive du parc immobilier communal. L'examen des bâtiments débutera en janvier 2017 et le préavis sera déposé courant 2017.

5. **Motion de M. Alain Grangier (PLR)** « Valorisons nos parcelles communales » (prise en considération le 20 mars 2013).

Au vu de l'avancement du projet de Plan général d'affectation et sa mise à l'enquête, un préavis pourra être déposé au 1<sup>er</sup> semestre 2017.

6. **Motion de M. Etienne Balestra (PS)** « Mesures d'aménagement du territoire et financement des équipements communautaires » (prise en considération le 26 juin 2013).

La réponse de la Municipalité interviendra, en parallèle avec l'adoption du Plan général d'affectation, durant le 1<sup>er</sup> semestre 2017.

7. **Postulat de M. Jean-Yves Schmidhauser (PS)** « Fiat Lux » (pris en considération le 11 septembre 2013).

En collaboration avec notre prestataire gérant le réseau de l'éclairage public, un plan directeur de l'éclairage public a été établi pour l'ensemble de la Commune. Avec ces éléments, il pourra être répondu au postulat dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2017.

8. **Motion de Mme Christiane Rithener (PS)** « Une politique de logement proactive » (prise en considération le 4 février 2015).

Conformément à la décision du Conseil communal, la Municipalité étudiera une collaboration pour des projets de logements protégés et subventionnés, notamment sur la parcelle de la Hoirie Roulet, une fois le nouveau PGA adopté. Une réponse sera proposée au Conseil courant 2018.

9. **Motion de M. Christian Anglada (Les Verts)** « Consommer moins d'électricité grâce au LEC » (prise en considération le 4 février 2015).

Une réponse à la motion figurera à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 22 mars 2017.

10. **Postulat de M. Jean-Sébastien Fornerod (UDC)** « Partage et récupération des objets encombrants » (prise en considération le 28 octobre 2015).

La séance de commission devant traiter du préavis-rapport de la Municipalité en réponse au postulat Fornerod s'est déroulée mercredi 11 janvier 2016.

11. **Motion de Mme Emmanuelle Wyss (Les Verts)** « Encourager les jeunes citoyennes et citoyens à voter » (prise en considération le 9 décembre 2015).

Afin de disposer du recul nécessaire, la réponse à la motion Wyss sera déposée à la séance du Conseil communal du 3 mai 2017.



Initiatives en cours de traitement conformément au délai de réponse d'une année imparti à la Municipalité :

- **Postulat de Mme Christine Hausherr-de Maddalena (PLR)** « A la place des fleurs, plantons fruits et légumes » (prise en considération le 18 mai 2016).
- **Postulat de M. Anthony Abbot (PLR)** « Au marché, samedi, à La Tour-de-Peilz ! » (prise en considération le 22 juin 2016).
- **Postulat de M. Christian Anglada (Les Verts)** « Développer des jardins partagés » (prise en considération 1<sup>er</sup> septembre 2016).
- **Postulat de Mme Elisabeth Leimgruber (Les Verts)** « Charte des talus et bords de routes de grande valeur écologique » (prise en considération le 14 décembre 2016).
- **Motion de M. Yohan Ziehli (UDC)** « Comblir les lacunes du règlement concernant les groupes politiques du Conseil » (prise en considération le 14 décembre 2016).
- **Postulat de M. Pierre Frey (LTDPL+PBD)** « Musée suisse du jeu et Fonds culturel Riviera » (prise en considération le 14 décembre 2016).

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ  
Le syndic :  Le secrétaire :   
  
Alain Grangier Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 16 janvier 2017

